

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter. Hors série
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg, Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg
Band: 2 (2016)
Heft: 2: 14-18, le patrimoine sur fond de guerre vu par un historien de l'art allemand : les archives photographiques de Heribert Reiners = Kulturdenkmäler im Ersten Weltkrieg mit den Augen eines deutschen Kunsthistorikers : die Fotosammlung von Heribert Reiners

Artikel: La destruction des biens culturels en temps de guerre et le rôle des archéologues dans les zones de conflits
Autor: Ramseyer, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La destruction des biens culturels en temps de guerre et le rôle des archéologues dans les zones de conflits

Denis Ramseyer

Durant la Grande Guerre, Heribert Reiners, historien de l'art et officier allemand, est chargé d'inspecter, de documenter et d'inventorier des monuments anciens en territoire français. Sa préoccupation est déjà une sauvegarde planifiée du patrimoine¹. Durant les mêmes années, des soldats allemands, ayant une formation d'historiens ou d'archéologues, occupés à creuser des tranchées de part et d'autre de la frontière dans le but de se protéger, ont mis au jour, de manière fortuite, des vestiges archéologiques. Ils ont dégagé et récolté des objets, fait des observations de terrain improvisées qui, étant donné les circonstances du conflit en cours, laissent admiratifs les chercheurs d'aujourd'hui².

Notre propos n'est pas d'ouvrir ici le débat sur ces pratiques encore peu connues des scientifiques, dont la thématique est appelée à se développer ces prochaines années, mais plutôt de réfléchir au rôle que peuvent et doivent jouer les archéologues en temps de guerre. Nous distinguerons, de manière générale, deux catégories de destructions : les engagements militaires visant divers objectifs (occupation d'un territoire, destruction de bases militaires et d'autres cibles stratégiques) d'une part ; les actions dont le but est non seulement d'anéantir l'ennemi, mais aussi de détruire les biens culturels dont les symboles sont contraire aux idéaux de l'agresseur d'autre part.

Destructions « involontaires » des biens culturels

Dans le premier cas mentionné, les destructions de biens culturels sont à mettre sur le compte des « dommages collatéraux »

lors d'attaques visant le camp ennemi. Des dégâts à grande échelle ont été déplorés pour la première fois suite à l'utilisation de l'aviation comme arme de guerre, l'invention des blindés et des bombes de grande puissance, autrement dit lors de la Grande Guerre. Jusqu'au XIX^e siècle, les conflits étaient essentiellement caractérisés par des combats au corps à corps, causant des pertes humaines considérables, mais épargnant les monuments ou les vestiges enfouis. On observe en effet une accélération de la destruction du patrimoine depuis le XX^e siècle, l'ampleur des dégâts étant étroitement liée aux énormes moyens techniques engagés lors des conflits.

Les bombardements intensifs de grandes villes durant la Deuxième Guerre mondiale (Londres par exemple) visaient à anéantir l'adversaire, à le pousser à la capitulation. Les cathédrales et autres monuments historiques n'étaient pas spécifiquement visés, mais ont pourtant beaucoup souffert. L'ignorance des militaires n'excuse pas les dégâts causés au patrimoine – dommages qui auraient pu partiellement être évités –, mais l'explique en grande partie. Les récents conflits au Kosovo et en Serbie ont provoqué le même type de dégâts, les militaires ne s'embarassant pas d'épargner des zones culturellement sensibles³. Dernier exemple édifiant : en juillet 2003, les militaires américains construisent une base sur le site d'Ur, à l'endroit même où s'élevait une ziggourat. Ils creusent des souterrains, dressent des fortifications, nivèlent le sol avec des engins mécaniques, saccageant ainsi plusieurs centaines de m² de ruines mésopotamiennes. Une fois installés, ces soldats se sont dits surpris d'apprendre qu'ils

La guerre et ses « dommages collatéraux » : l'église Notre-Dame de Varennes-en-Argonne, ville incendiée par les Allemands le 14 septembre 1914.



Le patrimoine épargné par la guerre : l'église fortifiée de Saint-Rémy de Saint-Pierre-villers (Meuse), classée monument historique en 1912.

se trouvaient sur un site protégé d'importance mondiale et qu'ils avaient détruit des vestiges archéologiques. Ces dégâts irréparables étaient dus à un manque de connaissances culturelles et historiques basiques, ces hommes ignorant ce qu'était la civilisation mésopotamienne et la notion même de patrimoine. En juillet 2009, suite aux protestations de la communauté internationale, l'armée américaine accepte de déplacer ses installations de 300 m. Elle aménage alors sa nouvelle base sur une zone archéologique intacte, détruisant du même coup d'autres vestiges non encore explorés par les archéologues⁴.

Destruction délibérée du patrimoine

La destruction « volontaire » des monuments en temps de guerre est une pratique qui remonte à la plus haute Antiquité. Mutilations de statues et de bas-reliefs suite aux campagnes guerrières des pharaons égyptiens, sanctuaires grecs saccagés et pillés... les exemples ne manquent pas. Plus près de nous, suite à l'application du Concile de Nantes en 658, on s'est mis à détruire les menhirs de Bretagne sous prétexte qu'ils représentaient des idoles païennes contraires à la foi chrétienne. La mutilation des statues

de saints pendant la Réforme (Zurich, 1524) ou encore le sac de Rome par Charles Quint en 1527 sont d'autres cas de destructions délibérées de représentations d'images « dérangeantes »⁵, non conformes à la foi défendue par les représentants du pouvoir religieux de l'époque.

Un tournant historique a eu lieu en 2001 dans le cadre du conflit d'Afghanistan, avec le dynamitage des bouddhas de Bamiyan. La cible visée était une nouvelle fois une effigie de saint et les auteurs étaient une fois encore des extrémistes religieux (Talibans); mais pour la première fois, on s'attaquait à un monument classé au patrimoine de l'UNESCO et la destruction était filmée pour être ensuite diffusée sur les chaînes de télévisions du monde entier, pour amplifier cet acte d'une grande violence et le revendiquer haut et fort. Après la destruction effrénée des sites archéologiques irakiens sous un déluge de bombes⁶, suivie de pillages au sol par tout un réseau de bandes parfaitement organisées, entretenu par le gouvernement et les marchands travaillant avec de multiples intermédiaires, c'est au tour du Musée de Bagdad, dès 2002, d'être la cible de pilleurs, aussi bien militaires que civils. Tombouctou subit le même sort en 2012 avec la destruction de quatorze mosquées, bâtiments religieux appartenant pourtant au monde musulman. Davantage que la religion, c'est le refus du monumental que prônent les fondamentalistes. Daech poursuit ces actes insensés en 2015 en s'attaquant aux monuments les plus célèbres de Palmyre, ville antique emblématique au carrefour des civilisations⁷. A l'intolérance religieuse s'ajoute une volonté de destruction matérielle d'un ensemble de valeurs jugées intolérables par les extrémistes fanatiques, en particulier les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'instabilité politique favorise le pillage. En pleine crise, les gouvernements ne contrôlent plus la situation et beaucoup en profitent, parfois avec la complicité des dirigeants. L'exemple de la guerre d'Irak montre bien cette situation : dès le début des hostilités,

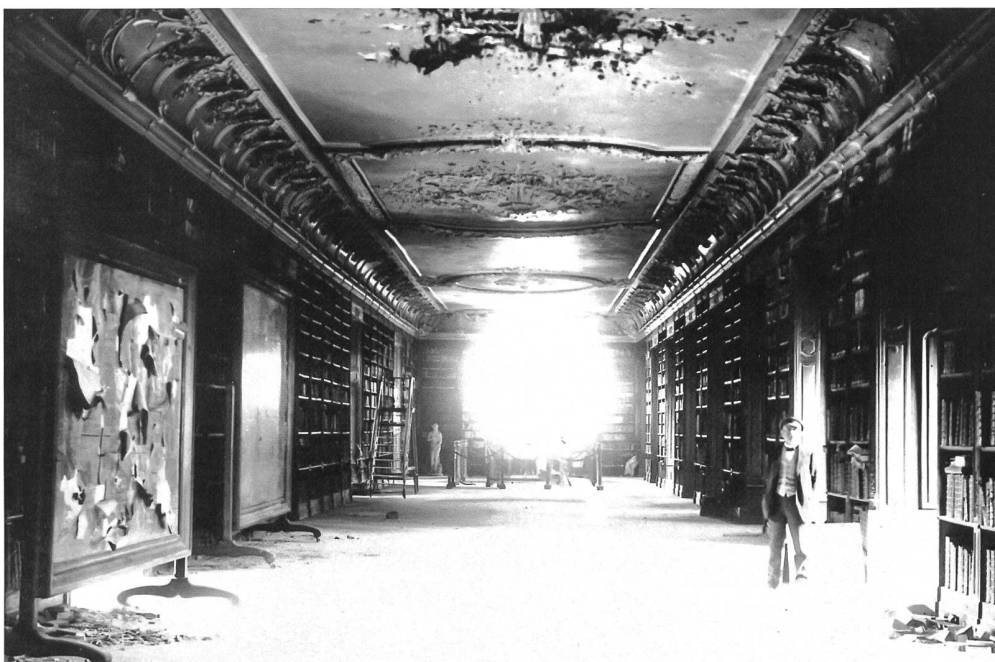
le gouvernement n'était plus capable de gérer la protection des sites archéologiques. Des habitants, au revenu très bas pour la plupart, en ont profité pour se livrer à des pillages systématiques, ciblés notamment sur les sceaux-cylindres et les tablettes cunéiformes, objets de petite dimension et particulièrement appréciés des collectionneurs. En avril 2003, suite au renversement du régime par la coalition anglo-américaine, le Musée de Bagdad était pillé par les habitants de la ville, sous les yeux des militaires indifférents. Le chômage, la crise économique, le désordre généralisé à l'intérieur du pays poussent une partie de la population, désorientée, à commettre des actes irresponsables. Les marchands et trafiquants d'art tirent parti du chaos occasionné par les guerres pour se livrer à des pratiques illégales dont les ventes permettent de substantiels bénéfices⁸. Ce trafic donne lieu à une surenchère et à des fluctuations des cours du marché qui est directement dépendant du nombre et de la qualité des pièces archéologiques mises en circulation.

Aux pilleurs indigènes, enrôlés et manipulés par des groupes puissants et bien organisés, s'ajoutent des bandes de fanatiques prêts à

tout pour détruire aveuglément un patrimoine ancien protégé par divers organismes culturels et scientifiques internationaux. Comble du cynisme, non seulement ces groupes terroristes détruisent à coups de marteaux-piqueurs et de dynamite les monuments les plus grands, intransportables, mais ils revendent le produit tant méprisé de leur pillage à des marchands sans scrupule qui alimentent ainsi par la même occasion les caisses de leurs organisations.

Réaction de la population

Que faire dans de telles circonstances? Comment réagir face à ces actes de destruction irresponsable? Une intervention sur le terrain pour protéger les sites menacés n'est plus possible une fois que le conflit est engagé. Plusieurs actions menées par quelques personnes anonymes au sein de la population sont dignes d'éloges. Le Musée de Bagdad a été vidé de ses collections par les conservateurs eux-mêmes, pour les mettre en lieu sûr avant que la ville ne soit prise et le bâtiment pillé. Entre 2002 et 2003, les conservateurs du Musée de Kaboul prennent des risques considérables pour soustraire des œuvres à la vue des Talibans afghans qui menacent de les détruire. Ainsi, des artistes



Le savoir et la culture entre deux feux: le 26 octobre 1915, l'archéologue et philologue allemand Johann Baptist Keune (1858-1937), conservateur du Musée municipal de Metz sous l'Annexion, puis responsable du Service de protection des œuvres d'art et des biens culturels de l'armée allemande, au milieu de la bibliothèque de Saint-Mihiel endommagée par un obus français qui en a traversé le plafond.



L'industrie et la technologie entrent en guerre : le canon antiaérien Krupp 7,7 cm monté sur véhicule Daimler, dont Reiners fut l'un des servants avant d'être muté dans le *Kunstschutz*.

locaux « maquillent » des tableaux en masquant de peintures réversibles certaines scènes jugées interdites. D'autres font des copies de documents d'archives qu'on laisse volontairement bien en vue et qui seront rapidement détruits, alors que les originaux sont discrètement mis à l'abri, parfois derrière de fausses parois à l'intérieur même du musée. Des milliers d'objets archéologiques ont ainsi échappé au vol ou à la destruction.

En 2012, quatorze mosquées, sur les seize monuments classés au patrimoine de l'UNESCO, joyaux de l'art islamique, sont détruites à Tombouctou par des groupes djihadistes. Par chance, des habitants de la ville sont parvenus à soustraire, au péril de leur vie, des centaines de manuscrits qui allaient être incendiés. Par petits lots, ces parchemins d'une valeur inestimable ont été convoyés incognito jusqu'à Bamako pour y être mis à l'abri. Dès le déclenchement du conflit syrien, des archéologues locaux ont procédé aux déplacements des collections dans des abris provisoires, tenus secrets. Bien d'autres exemples aussi encourageants pourraient être mentionnés.

Le rôle des archéologues

Réadapter et renforcer la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés, signée en 1954, semble être également, aujourd'hui, une nécessité, bien que nous soyons conscients que les djihadistes ou d'autres groupes terroristes

se moquent éperdument des règlements internationaux. Les cas récents qui viennent d'être cités montrent bien les limites d'un tel traité. Les professionnels qui œuvrent pour la conservation du patrimoine font des efforts considérables pour qu'un certain nombre de sites soient officiellement reconnus au patrimoine de l'humanité. Ce classement peut, malheureusement, se retourner contre les défenseurs de la culture. Les exemples de Bamiyan, de Tombouctou ou de Palmyre nous rappellent, une fois de plus, les limites du pouvoir des organisations internationales.

Beaucoup d'acteurs des conflits portent une part de responsabilité. Il est certainement utopique d'attendre un changement d'attitude des États en guerre, de vouloir renforcer les lois visant à protéger les biens culturels, d'arrêter les pilliers et les marchands qui profitent des guerres pour se livrer à un trafic d'œuvres d'art. Mais l'archéologue a un rôle participatif à jouer en anticipant les actes malveillants : intensifier la lutte contre les intermédiaires et inciter les institutions muséales et les collectionneurs à renoncer à acquérir des objets archéologiques de provenance douteuse, à dénoncer les entremetteurs. Enrayer la demande qui pousse au pillage par une meilleure communication, exercer un contrôle accru aux douanes, lutter activement contre la corruption, mieux coordonner les différents services : le renforcement de ces mesures permettraient de limiter les dégâts et d'éviter le pire. Inventorier

et photographier le plus possible d'objets culturels sont les tâches prioritaires pour les pays en guerre. La perte n'est ainsi pas totale au cas où ces objets venaient à disparaître. La photographie 3D et le scannage des monuments a commencé, dans le but de pouvoir les reconstruire à l'identique s'ils venaient à être détruits. Chaque bombardement, chaque attaque à l'arme lourde cause des dégâts irréparables, mais il est possible de limiter les pertes si l'on agit en amont, suffisamment tôt.

Une plus grande sensibilisation de la population à son passé permettrait également d'augmenter le nombre d'œuvres qui pourraient être dissimulées et soustraites à la vue des combattants fanatiques, comme l'ont montré les exemples cités plus haut. La formation d'un personnel qualifié chargé d'intervenir pour surveiller et contrôler les zones de pillages, de jouer le rôle de guide sur les sites est aussi un enjeu prioritaire. La mise en valeur du patrimoine peut rapporter des devises: en créant des circuits touristiques, en formant puis en payant des gardiens chargés de surveiller les sites, on favorise dans certains cas la création d'emplois. Sensibiliser la population à son passé, par l'éducation, et instruire les plus jeunes n'empêcheront malheureusement pas les conflits, mais pourront contribuer à long terme à les atténuer. Les organisations culturelles internationales cherchent le plus souvent à négocier avec les gouvernements, avec les autorités politiques dont la sauvegarde du patrimoine n'est pas une priorité. Elles devraient davantage s'approcher des populations locales directement touchées et impliquer les citoyens dans la lutte pour la sauvegarde de leurs traditions et de leur passé. Ecouter davantage les revendications des gens, comprendre leur sensibilité qui n'est pas forcément en adéquation avec les actions menées et décidées par des scientifiques d'autres cultures. Cette nouvelle approche semble aller dans le bon sens. Quelques exemples ont montré qu'une partie de la population, suffisamment instruite et éclairée, participe, même de manière modeste, à la sauvegarde des biens culturels touchant leur propre passé. Les exemples



du sauvetage des manuscrits de Tombouctou et la mise en lieu sûr de milliers d'objets avant la destruction irrémédiable de collections des musées de Kaboul ou de Bagdad sont des signes encourageants. Sans l'aide de la population directement touchée par les conflits, l'action des archéologues restera peu efficace.

Documenter en temps de guerre: l'édicule du *Jugement dernier* du cimetière Saint-Hilaire de Marville avec les quatre stèles gothiques du début du XV^e siècle présentant les onze apôtres – sans Judas – après la Résurrection.

Notes

- ¹ Christina KOTT, *Préserver l'art de l'ennemi? Le patrimoine artistique en Belgique et en France occupées, 1914-1918*, Bruxelles 2006.
- ² Yves DESFOSES, Alain JACQUES et Gilles PRILAU, *L'archéologie de la Grande Guerre*, Rennes 2008.
- ³ Colin KAISER, *Un crime contre la culture*, in: *Le Courrier de l'Unesco*, septembre 2000, 41-42.
- ⁴ Feurat ALANI, *Irak, menaces sur le patrimoine. De Sumer à Babylone: Mésopotamie, le berceau de notre civilisation*, in: *Les Cahiers de Sciences et Vie*, 116 (avril 2010), 6-13.
- ⁵ Cécile DUPEUX, Peter JEZLER et Jean WIRTH (dir.), *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Paris 2001 (cat. exp. Musée d'histoire de Berne, Musées de Strasbourg).
- ⁶ Hugh EAKIN, *Irak, un passé saccagé*, in: *La Recherche* 425 (décembre 2008), 56-59.
- ⁷ Bernadette ARNAUD, *Le patrimoine assyrien pris pour cible*, in: *Sciences et Avenir* (avril 2015), 36-39.
- ⁸ Laurent FLUTSCH et Didier FONTANNAZ, *Le pillage du patrimoine archéologique. Des razzias coloniales au marché de l'art, un désastre culturel*, Lausanne 2010.

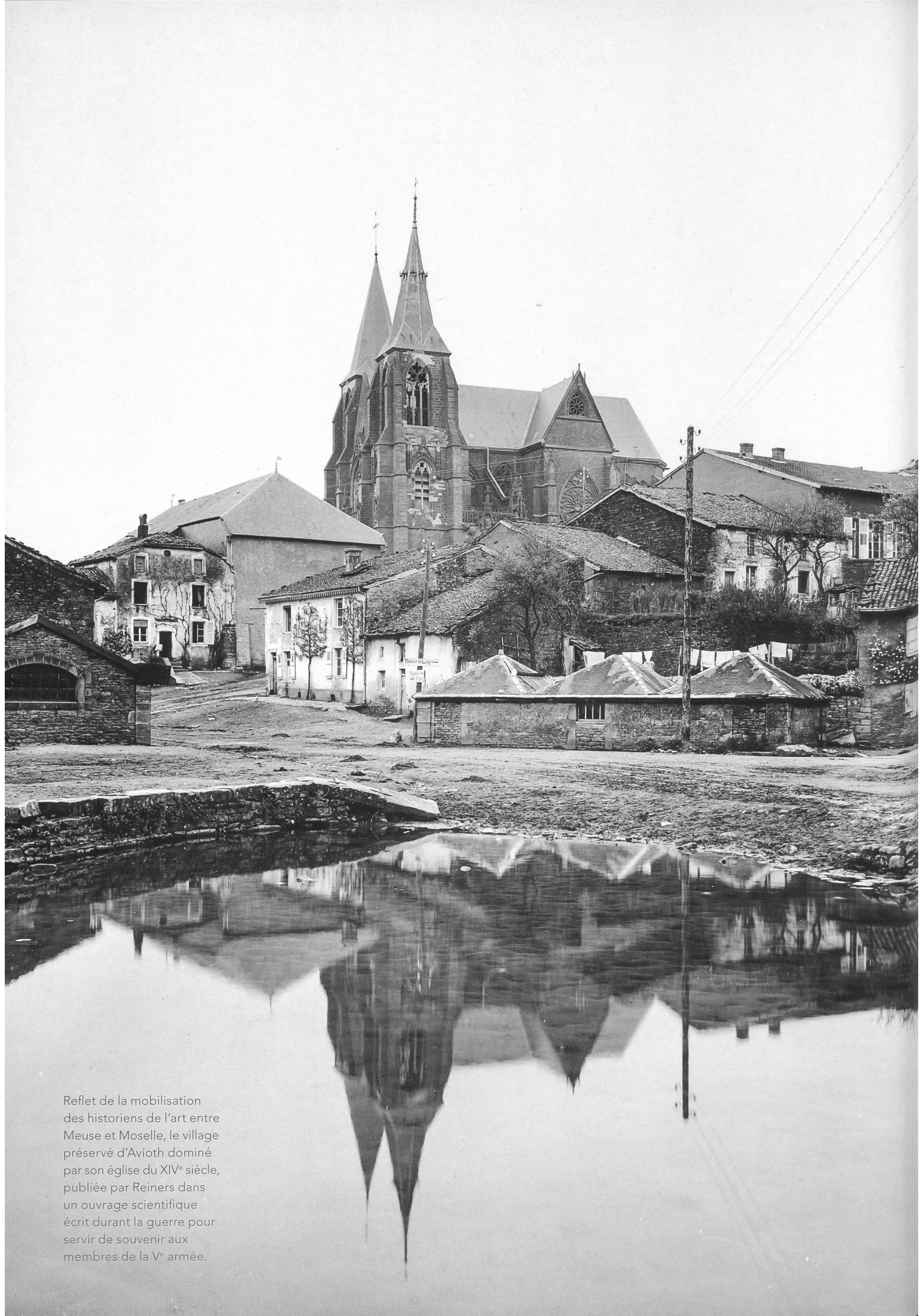
Zusammenfassung

Während dem ersten Weltkrieg sind Militärpersonen auf deutscher Seite mit dem Kulturgüterschutz beauftragt. Sie sind fachlich als Kunsthistoriker oder Archäologe ausgebildet und kümmern sich um die Dokumentation, Inventarisierung und den Schutz der Kulturgüter. Unter ihnen ist Heribert Reiners. Dies zeigt, dass sich mit dem Thema Kulturgüterschutz im Kriegszustand auseinandergesetzt wird.

Allgemein können zwei Gründe für Kriegszerstörungen an Kulturgütern unterschieden werden: Kollateralschäden und Zerstörungen, die gewollt verursacht werden um die Kultur des Feindes zu treffen. Kollateralschäden bekommen ab dem Ersten Weltkrieg durch den Einsatz neuer Waffentechnologie – insbesondere Flugzeuge und Bomben – immer grössere Bedeutung. Im Zweiten Weltkrieg führt die Weiterentwicklung dieser Technologien zu enormen Schäden in den grossen Städten Europas. Der zweite Grund sind gewollte Zerstörungen von Kulturgütern. Diese haben eine lange Tradition und lassen sich durch die Weltgeschichte ungeachtet

von Religion und Kultur bis in die heutige Zeit verfolgen. Die US-amerikanische Armee zerstört beispielsweise im Juli 2003 die Ausgrabungsstätte der Zikkurat in Ur von Mesopotamien (Irak), um an ihrer Stelle eine Militärbasis zu errichten. Besonders provokant ist die Zerstörung der Buddhastatuen von Bamian 2001 in Afghanistan. Die Sprengung des UNESCO Weltkulturerbes durch die Taliban wurde gefilmt und die Aufnahmen gingen um die Welt. Plünderungen von Museen sowie Grabungsstätten und der Verkauf der Kulturgüter sind ein weiterer Aspekt, der zu der Zerstörung von Ensembles führt. Diese dienen der privaten Bereicherung oder der Finanzierung von Waffenkäufen.

Um den Schutz des Kulturerbes zu verbessern wurde 1954 das Haager Abkommen zum Schutz von Kulturgut bei bewaffneten Konflikten unterzeichnet. Handlungsbedarf bei der Umsetzung gibt es mit Blick auf die aktuellen Konflikte bis heute. Die Dokumentation, die Bewachung und die Unterbindung des Handels mit entwendeten Kulturgütern sollten besondere Aufmerksamkeit bekommen.



Reflet de la mobilisation
des historiens de l'art entre
Meuse et Moselle, le village
préservé d'Avioth dominé
par son église du XIV^e siècle,
publiée par Reiners dans
un ouvrage scientifique
écrit durant la guerre pour
servir de souvenir aux
membres de la V^e armée.